

Ethos Services
Place de Pont-Rouge 1
Case postale
CH-1211 Genève 26
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56
www.ethosfund.ch

Ethos Services SA

Procès-verbal de la 21^{ème} assemblée générale ordinaire

Date : Jeudi 10 juin 2021, 10h30
Lieu : Bureaux d’Ethos, Place de Pont-Rouge 1, à Lancy, et par visioconférence

En sa qualité de Présidente, Beth Krasna ouvre cette 21^{ème} assemblée générale ordinaire d’Ethos Services SA.

Elle souhaite la bienvenue à tous les participants et précise que cette assemblée générale a lieu par visioconférence en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Elle indique en outre que, afin de respecter les recommandations pour les rassemblements en vigueur, les membres des Conseils présents physiquement ont été répartis dans deux salles distinctes. B. Krasna informe également les participants qu’un enregistrement de l’assemblée générale est effectué et sera effacé après l’approbation du procès-verbal. Elle ajoute que des questions peuvent être posées à tout moment via la fonction « chat » auxquelles sera répondu durant l’assemblée.

La Présidente note ensuite que les documents requis pour l’assemblée ont été envoyés aux actionnaires dans le délai légal prévu. Elle remarque que le vote a été possible uniquement en avance et par correspondance. 15 actionnaires détenant 1391 actions sur les 1426 actions avec droits de vote et représentant 97.5% du capital ont voté par voie de correspondance. Puis B. Krasna constate que l’assemblée générale a été convoquée conformément aux statuts, qu’elle est régulièrement constituée et qu’elle peut dès lors valablement délibérer. L’ordre du jour est accepté.

1^{ère} partie Allocution de la Présidente d’Ethos Services SA

En introduction, B. Krasna présente quelques points importants de l’année 2020.

Elle constate qu’Ethos Services SA a été peu touchée par la diminution de l’activité économique due à la pandémie de Covid-19. Le fait qu’une partie de la rémunération est basée sur les actifs sous gestion des clients au 31.12., la bonne performance de la bourse, un intérêt grandissant pour la durabilité, la croissance réjouissante des Ethos Engagement Pools et une bonne maîtrise des coûts ont contribué à un nouveau record en termes de chiffre d’affaires et de résultat. Cela a permis à Ethos Services SA, entre autres, d’engager quatre collaborateurs et de déménager les bureaux de Genève dans des locaux plus spacieux.

B. Krasna relève ensuite que 2020 reste une année particulière pour Ethos Services SA. Ainsi, deux nouveaux partenariats ont été conclus, le premier avec Clartan pour le lancement d’un nouveau fonds M&S Europe et le deuxième avec la BCV en vue du transfert des fonds Ethos gérés jusqu’à présent par Pictet. Par ailleurs, les Conseils d’Ethos ont été recomposés durant cette année et, suite au départ de Yola Biedermann, la Direction a également été réorganisée. La Présidente remercie à cette occasion Yola Biedermann pour son important engagement pour Ethos pendant plus de vingt ans.

Puis B. Krasna évoque les 7 attentes qu’Ethos a publiées en matière de responsabilité numérique des entreprises, un sujet éminemment actuel alors que la numérisation se généralise rapidement.

Elle relève également le bon score obtenu par Ethos Services SA lors de la certification B Corp en mai 2020.

La Présidente se réjouit de pouvoir annoncer un chiffre d'affaires de CHF 7.9 mio., en hausse de 24.7%, et un bénéfice de 1.7 mio., ce qui permet de verser aux actionnaires un dividende de CHF 785 par action correspondant à un taux de distribution de 66% du bénéfice de l'exercice. Elle ajoute que, au vu des résultats jusqu'à fin mai de cette année, le Conseil et la Direction n'anticipent pas de baisse massive cette année.

Finalement, elle remercie les membres des Conseils, puis la Direction et les collaborateurs d'Ethos pour les bons résultats ainsi que leur engagement et le travail accompli en grande partie à domicile pendant une deuxième saison d'assemblées générales. La Présidente passe ensuite la parole au Directeur V. Kaufmann.

2^{ème} partie Revue du Directeur sur l'année 2020 et perspectives 2021

En introduction, V. Kaufmann souhaite la bienvenue aux participants et remercie tous les membres de la fondation qui représentent un peu plus d'un quart du 2^e pilier en Suisse en termes de fortune. Cela permet à Ethos de s'engager dans une activité de dialogue importante et fournir des prestations de qualité. Il explique ensuite que le nombre de membres stagne un peu depuis quelques années en raison de la consolidation dans le domaine de la prévoyance, mais qu'une stratégie d'élargissement du cercle des clients à des fondations, des sociétés d'investissement et des gérants indépendants a été mise en place.

Le Directeur détaille ensuite quelques points marquants de l'année écoulée dont notamment l'introduction du télétravail en raison de la pandémie de Covid-19, l'obtention de la certification B Corp avec 109 points, la vente, suite au changement de l'actionnaire majoritaire, de la participation dans Proxinvest qu'Ethos détenait depuis 2011 ainsi que le transfert de l'ombrelle de fonds Ethos à la BCV pour lequel il remercie toutes les personnes impliquées. Puis, V. Kaufmann aborde brièvement la nouvelle organisation de la Direction, présente les membres de la Direction élargie et signale la nomination d'Anthony Gloor au poste de Directeur adjoint en le remerciant pour les nombreux projets qu'il a menés avec succès durant cette dernière année.

S'agissant des résultats 2020 d'Ethos Services SA, le Directeur relève que le chiffre d'affaires s'est monté à presque 8 mio., que les dépenses ont augmenté également (recrutement, déménagement, etc.) en ligne avec les prévisions budgétaires, que le bénéfice avant impôts s'est élevé à environ CHF 2 mio., le bénéfice net à CHF 1.7 mio. et le résultat à disposition à CHF 2.6 mio. Il analyse les apports des différentes prestations proposées par Ethos au chiffre d'affaires et constate que, de manière générale, la diversification entamée il y a plusieurs années a porté ses fruits et rend Ethos Services SA moins dépendante de l'évolution boursière.

V. Kaufmann aborde par la suite quelques points forts de l'activité de gestion en 2020, à savoir le partenariat avec la BCV qui a abouti au transfert de 6 des 8 fonds Ethos pour lesquels de nouvelles souscriptions sont maintenant attendues, la collaboration avec le gérant français Clartan en vue du lancement du fonds Clartan - Ethos dont la méthodologie est axée sur l'impact positif et qui surperforme actuellement son indice de référence ainsi que la croissance réjouissante du nombre de membres au sein des Ethos Engagement Pools qui témoigne de l'intérêt très fort des investisseurs pour ces activités de dialogue.

S'agissant des perspectives 2021, V. Kaufmann relève que, au vu de l'impact limité de la pandémie sur les résultats d'Ethos Services SA, la Direction n'anticipe pas de baisse pour le budget, les marchés financiers et les souscriptions étant par ailleurs en hausse et la demande pour les prestations ESG forte. Il fait également remarquer que si le transfert de l'ombrelle Ethos à la BCV a fait perdre quelques actifs, cette perte a été largement compensée par les actifs reçus des mandats institutionnels de la BCV. Finalement, le Directeur explique que les bons résultats permettent de projeter une augmentation supplémentaire du personnel.

3^{ème} partie Rapport de l'organe de contrôle

La Présidente donne la parole à M. Fabien Bryois, réviseur responsable auprès de Deloitte, présent en visioconférence. M. Fabien Bryois fait remarquer que le Conseil d'administration a, comme chaque année, décidé de soumettre Ethos Services SA volontairement à un contrôle ordinaire des comptes qui couvre la vérification du système de contrôle interne mis en place et celle des états financiers. M. F. Bryois souligne que les contraintes de la pandémie n'ont eu aucun impact sur le déroulement et la qualité de l'audit qui a dû être mené à distance. L'assemblée générale prend acte du rapport de l'organe de contrôle qui figure à la page 61 du rapport annuel 2020. Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

4^{ème} partie Assemblée générale (partie formelle)

La Présidente passe ensuite à la partie formelle de l'assemblée. Elle rappelle que la convocation a été envoyée dans un délai de vingt jours avant l'assemblée comme prévu par les statuts et que le vote a été possible uniquement par correspondance, en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. 15 actionnaires sur 17 détenant 1391 sur 1436 actions (dont 1426 avec droits de vote) et représentant 97.5% des actions avec droit de vote se sont ainsi prononcés par voie de correspondance. Les 10 actions propres détenues par Ethos Services SA suite à la dissolution d'un actionnaire ne donnent pas droit au dividende et n'ont pas de droits de vote.

1.3 Votes de l'assemblée générale

1.3.1 Procès-verbal du 4 juin 2020

B. Krasna soumet le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2020 à l'approbation de l'assemblée. Aucune remarque ni aucune question n'est formulée.

Vote : Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2020 est approuvé à l'unanimité, par 1391 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.

1.3.2 Rapport de rémunération des instances dirigeantes 2020

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote consultatif : L'assemblée générale accepte le rapport de rémunération des instances dirigeantes, comme présenté sous point 5.5, page 42 s. du rapport annuel 2020, à l'unanimité, par 1391 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions. Ce vote a uniquement un caractère consultatif.

1.3.3 Approbation du rapport annuel 2020

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale approuve le rapport annuel 2020 à l'unanimité, par 1391 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.

1.3.4 Approbation des comptes 2020

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : L'assemblée générale approuve les comptes 2020 à l'unanimité, par 1391 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.

1.3.5 Répartition du résultat 2020

Affectation du résultat (selon point 7.2, page 48 s. du rapport annuel)

Le Conseil d'administration recommande la distribution d'un dividende ordinaire de CHF 1'119'410 à partir du résultat, l'affectation de CHF 750'000 à la réserve légale et un report sur nouvel exercice de CHF 749'755 :

Résultat de l'exercice 2020	CHF	1'729'397.34
Report de l'exercice précédent	CHF	889'767.76
Résultat à disposition	CHF	2'619'165.10
Affectation réserves légales	CHF	-750'000.00
Distribution ordinaire proposée	CHF	-1'119'410.00
Report sur nouvel exercice	CHF	749'755.10

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : *La proposition de distribution de CHF 1'119'410 sous forme de dividende ordinaire par prélèvement du résultat à disposition, d'affectation de CHF 750'000 à la réserve légale et de report sur nouvel exercice de CHF 749'755 est acceptée par l'assemblée générale à l'unanimité, par 1391 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.*

La Présidente présente ensuite l'évolution des fonds propres avant et après la distribution ainsi que la situation de l'année dernière.

1.3.6 Décharge du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de lui accorder la décharge pour l'exercice 2020. Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote : *L'assemblée générale accorde la décharge aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2020 à l'unanimité, par 1391 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.*

2. Election des membres du Conseil d'administration

2.1 Réélections

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale la réélection au Conseil, pour un mandat d'une année, des six membres actuels suivants :

- **Beth Krasna** (1953), membre du Conseil depuis 2018, Présidente depuis 2018
Ingénieure chimiste EPFZ, administratrice indépendante de sociétés, vice-présidente de Symbiotics et de la Fondation de l'Institut pour les hautes études internationales et du développement (présidente désignée à partir du 1^{er} juillet 2021), présidente du conseil d'administration de Xsensio et membre du conseil de l'Université de la Suisse italienne.
- **Philippe Doffey** (1960), membre du Conseil depuis 2012, Vice-président depuis 2017
Lic. HEC, Directeur général de Retraites Populaires (Lausanne), membre du conseil d'administration de la compagnie d'assurance Forces Vives SA, trésorier de la Fondation Toms Pauli et vice-président de l'association Genilem.
- **Dr. Dominique Becht** (1969), membre du Conseil depuis 2020
Dr. rer. pol., chef du département Gestion de la Fondation Abendrot, entrepreneur indépendant dans le secteur alimentaire (Solomania GmbH), membre du conseil d'administration d'EBL Wind AG et du comité de Swiss Sustainable Finance.
- **Dr. Nicole Beiner** (1964), membre du Conseil depuis 2020
Dr. ès sciences économiques, consultante indépendante, co-directrice du DAS en Asset Management de l'Université de Genève, membre des conseils d'administration des Rentes Genevoises et de la société Suisse Estate Group ainsi que présidente du conseil d'administration de Fidurhône SA.
- **Cornelia Diethelm** (1972), membre du Conseil depuis 2019, représentante du Conseil de fondation
Master en sciences politiques, économiques et sociales, propriétaire et directrice générale de Shifting Society AG, co-propriétaire de Datenschutzzpartner AG, fondatrice du Centre for Digital Responsibility (CDR), responsable de filière d'études et chargée de cours à la Haute école de gestion de Zurich et membre du conseil d'administration de Metron AG.
- **Prof. Dr. René Sieber** (1955), membre du Conseil depuis 2002
Dr. ès sciences économiques, co-fondateur et ancien administrateur de Dynagest SA, professeur titulaire à la faculté d'économie et de management (GSEM) de l'Université de Genève, membre des conseils d'administration des sociétés GMG Asset Management SA et GAMA Asset Management SA ainsi que président du jury des GFSI & ZFSI Swiss Sustainable Funds Awards.

En cas de réélection, le Conseil d'administration prévoit de confirmer Beth Krasna comme Présidente et Philippe Doffey comme Vice-président.

Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Chaque candidat fait l'objet d'un vote individuel.

***Vote :** L'assemblée générale réélit individuellement Mesdames Beth Krasna, Nicole Beiner et Cornelia Diethelm ainsi que Messieurs Philippe Doffey, Dominique Becht et René Sieber pour un mandat d'une année, chacun à l'unanimité, par 1391 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.*

3. Election de l'organe de contrôle

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale de réélire Deloitte comme organe de contrôle pour un mandat d'une année. Aucune remarque ni aucune question n'est formulée par l'assemblée.

***Vote :** L'assemblée générale approuve l'élection de Deloitte en tant qu'organe de révision pour un mandat d'une année, à l'unanimité, par 1391 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstentions.*

V Kaufmann annonce le changement, pour les comptes 2021, de la personne responsable chez Deloitte pour le contrôle des comptes du Groupe Ethos et remercie M. Fabien Bryois, qui a rempli cette fonction pendant 7 ans, pour l'excellente collaboration.

5^{ème} partie Divers

La Présidente observe qu'elle n'a pas reçu de remarques ni de questions par voie de correspondance avant ce jour et constate qu'aucune observation n'est exprimée par l'assemblée.

La prochaine assemblée générale d'Ethos Services aura lieu le 9 juin 2022.

Clôture de l'assemblée générale

La Présidente clôt l'assemblée à 11h10.